

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GÉNÉRAL SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LEGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lre} NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Table with 2 columns: 'Départs de Saumur pour Nantes' and 'Départs de Saumur pour Paris'. Includes times and modes of transport like Omnibus, Express, and Omnibus-Poste.

PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. » Six mois, — 10 — — 13 « Trois mois, — 5 25 — 7 50

REVUE POLITIQUE.

Nous avons déjà eu l'occasion de constater combien était illusoire la prétendue unanimité avec laquelle l'opinion publique et la presse en Allemagne...

C'est ainsi que nous avons reproduit, ces jours derniers, un article de la Gazette nationale de Berlin, lequel a dû éclairer l'opinion sur l'étendue de l'appui que l'Allemagne consent à donner à l'Autriche.

Dans un article de fond, intitulé: Attitude de l'Autriche, la Gazette nationale examine aujourd'hui les conséquences qu'une guerre de l'Autriche avec la France pourrait avoir pour l'Allemagne.

« Le premier pas que l'Autriche doit faire, si elle veut se concilier les sympathies de l'Allemagne, c'est de donner à sa politique italienne une direction qui permette à l'Allemagne de s'y associer. Il faut que dans ce but l'Autriche commence par améliorer et affermir la situation de l'Italie; il faut qu'elle conseille énergiquement aux gouvernements faibles de la péninsule la réforme des abus, et il faut que ces gouvernements soient bien convaincus que, s'ils résistaient à ces conseils, ils se priveraient par là-même de leur dernier protecteur. C'est alors seulement que l'Allemagne pourra juger si véritablement l'Autriche se borne à défendre des possessions que lui garantissent les traités, ou si elle se livre à des vues ambitieuses dont assurément la poursuite ne serait pas dans l'intérêt de la confédération germanique. »

La Gazette autrichienne confirme, en les rectifiant, les premiers détails donnés par une dépêche télégraphique de Berlin au sujet des graves mesures que l'assemblée nationale de Serbie a décrétées dans

une de ses dernières séances. D'après le journal autrichien, ce ne serait pas à tous les ministres littéraires, comme l'avait annoncé la dépêche télégraphique, mais aux adjoints de deux ministères, celui de la justice et celui de l'intérieur, que s'appliqueraient les destitutions prononcées par la Skupschtina.

La même mesure devait atteindre plusieurs autres fonctionnaires de l'ordre supérieur, suspects d'être peu favorables au nouvel ordre de choses, notamment un conseiller de la cour de cassation et le directeur de l'Académie militaire. Le métropolitain et huit sénateurs devaient également être destitués. En même temps, l'assemblée a décrété l'expulsion de plusieurs personnes impliquées dans les événements qui ont amené la déposition du prince Milosch, en 1839.

Bien que l'opposition et ses journaux, nous écrivait-on de Madrid, ne cessent de parler de dissolution des cortès, tout annonce qu'elles continueront de siéger et d'expédier les affaires publiques. Le gouvernement est sûr de pouvoir faire passer dans les cortès tous les projets qu'il présentera.

Il paraît que décidément le comte San-Luis espère faire au congrès une proposition relative aux événements de 1854. Dans ce cas, on peut s'attendre à de sérieux débats dans la chambre.

M. Escosura continue d'être le candidat des progressistes purs, dans le district des Lavapiés.

La loi de la presse a été présentée au congrès. Le cautionnement exigé des journaux varie de 3 à 6,000 piastres.

Les journaux anglais nous apportent le compte-rendu de la séance des deux chambres du parlement.

Nous nous bornerons à constater que le discours prononcé par le premier ministre, lord Derby, a un caractère exclusivement autrichien. Lord Derby n'admet pas que la Lombardie ait le moindre grief à faire valoir contre l'administration autrichienne, qui est excellente; et, quant à la question de nationalité, il la tranche avec la même raideur, en déclarant que les populations doivent se soumettre au joug étranger, lorsque cette domination est consacrée par les traités anciens. Son langage est d'ail-

leurs aussi amer pour le Piémont que bienveillant pour l'Autriche.

En résumé, l'esprit dont se montre animé lord Derby est si diamétralement opposé à toutes les traditions de la politique anglaise en Italie, que nous ne pouvons nous empêcher de prévoir une vive opposition, dans le sein du parlement, à la politique étrangère du premier ministre.

Il est d'ailleurs assez difficile de concilier les assertions péremptoires de lord Derby avec la perspective indiquée par le chancelier de l'Echiquier: « une révision possible des traités de 1815. »

Le langage des journaux allemands est toujours pacifique; le Journal (français) de Francfort, entre autres, dément la nouvelle donnée par certains journaux, et d'après laquelle l'envoyé d'Autriche, président de la diète germanique, aurait été chargé par son gouvernement de formuler au sein de la haute assemblée des propositions relatives aux éventualités qui pourraient surgir de la situation actuelle.

« La disposition des esprits dans les régions gouvernementales allemandes, non moins qu'au sein des populations, ajoute ce journal, rend inutiles toutes les mesures préventives extraordinaires, car l'Allemagne veut la paix et est pour cela prête à s'opposer à toute tentative qui pourrait la compromettre. »

Le pavillon hollandais aurait été l'objet d'une insulte fort grave, si le fait suivant, rapporté par une lettre particulière de Curaçao, en date du 26 décembre dernier, se trouvait être exact. Le schooner hollandais l'Amalia, appartenant à la maison Jerson et fils (Néerlandais), établie à Curaçao, a été pris par les autorités de Saint-Domingue, qui l'ont transformé en navire de guerre, sans autre forme de procès, alléguant tout simplement que ce bâtiment appartenait à la république.

La lettre ajoute que cette nouvelle a produit une vive impression à Curaçao, et l'on s'y attend à ce que le gouvernement prenne des mesures énergiques pour obtenir une satisfaction éclatante.

Une dépêche de Constantinople, en date du 2 fé-

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Première Partie.

(Suite.)

— Ah! vous voici, mes belles demoiselles, dit le marquis avec un sourire froid et familier. Vous vous étiez égarées dans mon grand parc... En vous cherchant, je m'amusais à quereller ce pauvre Alexis.

— Bonjour, mon frère, dit Emma.

Le vicomte répondit ainsi à ce qui avait précédé:

— Mon cher Félix, j'apprécie trop bien ton intention pour qu'il me soit possible de m'en formaliser. Mais d'abord il s'agit d'un ordre de choses qui ne peut plus, qui ne doit plus changer. Le pli est pris; vouloir le modifier, ce serait créer un état d'antagonisme et de lutte qui me répugne.

— Par ma foi! la déclaration est étrange de la part d'un ancien chef d'escadrons. Tous ces soldats retirés sont les natures les plus déboussaillées...

— Que veux-tu? il n'est donné à personne de se re-

faire. Avant tout, j'aime le calme, la retraite et l'étude.

— Comme moi, le bruit, le mouvement, l'agitation.

— Je laisse donc pleine liberté à la vicomtesse.

— Comme moi à la marquise, mais à condition qu'elle n'attende jamais à la miennne. Oh! morbleu! je ne comprends que la vie sans entraves. Mesdemoiselles, écoutez l'oracle de ma sagesse: s'il vous êtes agréable qu'un mari vous aime, n'essayez pas d'en faire un captif.

Alexis devint d'un rouge marqué en entendant ces mots prononcés sur un ton moitié sérieux, moitié plaisant.

— Tu badines toujours! dit-il, un peu humilié de l'expression compatissante d'Emma. Mais je n'ai pas achevé. J'avais à te prier de témoigner plus de déférence envers Mathilde. Elle a été élevée avec une tendresse aveugle par son père; de bonne heure elle n'a rencontré sur son chemin aucune opposition, aucun obstacle. Sa fortune même l'a éblouie en ne lui montrant dans la plupart des hommes que des complaisants et des flatteurs. Rien donc d'étonnant à ce que ses volontés soient parfois impérieuses: j'en suis sûr cependant, son cœur est bon. Or, n'oublie pas, vis-à-vis d'elle, que Mathilde est la femme de ton ancien camarade, qu'elle est l'amie de la marquise. Sois indulgent pour elle, tu m'obligeras beaucoup.

Le marquis pirouetta en répondant:

— Très-volontiers. Ce que j'en ferai sera pour toi, je t'en avertis.

— Mon frère, dit Emma, s'il m'était permis de me mêler à votre conversation...

— Comment donc! petit docteur. Parle. J'apprécie ta haute logique.

— Et moi, je vous le demande, Mademoiselle, dit Alexis.

— Eh bien! il me semble que Monsieur le vicomte a raison de défendre le caractère de la femme à laquelle il a donné son nom; j'ai eu peu d'occasions de voir M^{me} d'Orban, mais j'ai apprécié ses qualités solides, et je crois qu'elle a droit à tous les égards.

— Quoi! s'écria Félix, elle a droit de rendre Alexis malheureux!

— Je ne suis pas malheureux, répondit vivement M. d'Orban.

— Bien! bien! dit le marquis avec insouciance, ne te fâche pas, mon bon. Trêve aux confidences et aux conseils. Ça! que fais-tu aujourd'hui?

— Je vais ramener Louise. Puis j'ai à déchiffrer une grande Charte germanique.

Félix partit d'un éclat de rire.

— Pourquoi ris-tu, mon cher?...

— Parce que.

— Mais enfin?...

Parce que le choix de tes plaisirs est très-bouffon. Lorsqu'on pourrait partager son temps entre la promenade, les visites et le club, s'enfermer tête-à-tête avec un

vrier, signale un grand nombre de naufrages sur les côtes de Syrie : douze navires se seraient perdus à Beyrouth, vingt à Caïffa et quinze à Tripoli.

Notre correspondance particulière de Milan, en date du 3 février, nous donne quelques détails intéressants sur la situation de la capitale de la Lombardie. La ville était parfaitement tranquille et l'on n'y avait aucune crainte relativement à une insurrection.

Pendant deux jours de suite, les 2 et 3 février, sur la foi d'un de ses correspondants, le *Nord* a annoncé que le gouvernement devait présenter au Corps-Législatif un projet de loi qui supprimerait définitivement, à partir de 1861, toutes les prohibitions douanières et les primes d'exportation.

Le *Nouvelliste de Rouen* déclare que ses informations personnelles le mettent en mesure d'affirmer que le correspondant du *Nord* a été mal informé, et que cette nouvelle est complètement dénuée de fondement.

Un décret impérial, inséré au *Bulletin des lois*, dispose que les travaux du bassin à flots de Saint-Nazaire, entrepris en vertu de la loi du 19 juillet 1845, seront modifiés et complétés conformément à l'avis du conseil général des ponts-et-chaussées, qui porte la dépense à huit millions deux cent mille francs.

Une dépêche de Vienne, en date du 5 février, nous annonce une nouvelle des plus importantes : le colonel Couza, qui a été élu déjà hospodar de Moldavie, vient d'être également élu prince de Valachie. L'union des Principautés se trouverait donc par ce fait indirectement réalisée.

Les journaux de Londres nous apportent le texte de la proclamation adressée par M. Gladstone, lord haut-commissaire de Sa Majesté Britannique près les îles Ioniennes, pour annoncer sa nomination à la population de ces îles, ainsi que le texte du message que Son Excellence a envoyé dans le même but à l'assemblée législative.

Les journaux de l'Inde qui nous sont parvenus par la voie de Marseille vont jusqu'au 24 décembre.

A cette date, l'Oude était assez tranquille; ainsi que nous l'avions prévu, les forces des rebelles étaient parvenues à échapper aux poursuites de l'armée anglaise, et avaient pénétré dans le Déccan, où elles s'étaient jointes aux corps insurrectionnels commandés par Nana-Sahib et par le Begum.

Tous les forts du royaume d'Oude, privés désormais de leurs défenseurs, avaient été démantelés.

D'après les nouvelles de l'Inde centrale, les rebelles sous les ordres de Tantia-Topee s'étaient avancés, le 24 décembre, pour attaquer Purtabgour, en trois divisions, sous les ordres de Tantia, Bao et Baheem-Allie.

Les rebelles auraient été repoussés par le détachement de Neemuch; un de leurs chefs aurait été tué, « mais », ajoute la dépêche, « on ne sait lequel; » deux éléphants ont été pris, et le principal corps a battu en retraite sur Branswara.

Le général Napier annonce, d'un autre côté, que Tantia se dirigeait vers Jeypor, au-delà de Tonk, pour rejoindre, dit-on, Feroze shah. — Charles Bousquet. (Le Pays.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bucharest, 3 février. — La session à la Chambre des députés a été ouverte aujourd'hui, en présence d'un grand concours de la population dont l'attitude a été parfaitement digne.

Après une délibération de cinq heures, on a arrêté les principes relatifs à l'annulation des élections entachées d'irrégularité.

Demain, on nommera la commission chargée d'examiner la validité des élections.

Turin, 4 février. — A la fin de la séance de la Chambre des députés, le ministre des finances a présenté un projet de loi relatif à un emprunt de 50 millions.

L'exposé des motifs du projet dit que les armements extraordinaires de l'Autriche en Lombardie, que la concentration des troupes autrichiennes près de la frontière sarde, sur le Pô et le Tessin, que l'occupation militaire des villages, ainsi que les ordres donnés afin d'approvisionner beaucoup de points près de la frontière, enfin, que le récent emprunt autrichien, révèlent de la part du cabinet de Vienne des dispositions peu pacifiques, ce qui a ému l'opinion publique en Piémont.

Dans ces circonstances, le ministre, confiant dans le patriotisme de la Chambre, espère qu'elle lui donnera les moyens de pourvoir à la défense du pays et de sauvegarder l'honneur, la liberté ainsi que l'indépendance nationale.

Turin, 5 février. — L'emprunt de 50 millions sera contracté au moyen d'une aliénation de rente inscrite sur les livres de la dette publique de l'Etat.

On parle du prochain départ de l'archiduc Maximilien de Milan. — Les troupes autrichiennes sont échelonnées entre l'Adda et le Tessin, formant de grandes masses aux deux extrémités de la ligne, à Pavie et à Plaisance.

Marseille, 5 février. — Les nouvelles de Naples sont en date du 1^{er} février. L'archiduc Guillaume, l'archiduc Reynier ainsi que l'archiduc Marie étaient repartis pour Bari où le mariage du prince héréditaire devait avoir lieu le 4.

Le gouvernement a répondu à la consultation des avocats du chemin de fer de Tarente. Il déclare cette consultation illégale et digne de blâme parce qu'elle a discuté une question déjà frappée de la désapprobation du roi qui en était le seul juge. — Havas.

NOUVELLES DE COCHINCHINE.

Nous avons des correspondances particulières de Tourane postérieures de cinq jours à celles que nous avons déjà publiées. Elles nous apprennent des faits très-intéressants dont voici le résumé :

L'expédition organisée pour agir à Cambodge était entièrement prête. Elle devait partir le 15 au 20 décembre pour sa destination. Cette expédition comprend un certain nombre de bâtiments de flotille, tels que canonnières, schampans, jonques tonkinoises et autres navires du même genre. L'amiral a mis son pavillon sur une goëlette à vapeur à laquelle il a donné le nom de *Pei-Ho*, en souvenir de la célèbre expédition de Chine. Ce bâtiment est commandé par un lieutenant de vaisseau, qui a pour second un des maîtres de manœuvre de l'escadre, homme de mérite et d'expérience.

Un corps de troupes de débarquement de 400 hommes est à bord de l'escadrille, qui a en outre tout le matériel nécessaire pour l'opération qu'on va entreprendre. On assure que l'expédition doit se diriger sur Saïgon, ancienne capitale et aujourd'hui principale ville de Cambodge, située à environ 50 milles de la mer, sur un fleuve remarquable qui est une des plus grandes artères du pays. Deux petits forts placés à une faible distance de la rivière, et une grande forteresse construite autrefois par les Français, forment la défense de la ville. Ces ouvrages ont été démantelés en 1820, mais on pense que depuis, ils ont été relevés et réarmés. Dans tous les cas, les opérations, sur ce point, auront cet avantage qu'une grande partie de la population du Cambodge est favorable aux catholiques.

Lorsque tout sera terminé sur ce point, on se rendra dans le Nord pour attaquer la ville de Hué, qui est la capitale de tout l'empire d'Annam. Cette attaque n'aura lieu, selon toute probabilité, que vers la fin de février ou les premiers jours du mois de mars, époque la plus avantageuse de l'année pour exécuter des marches dans l'intérieur de ce pays. On jouit en ce moment en Cochinchine d'un climat si beau, qu'il n'est comparable qu'à celui de l'Italie pendant la saison du printemps.

On a appris à Tourane, par des avis certains, que l'Empereur faisait à Hué de grands préparatifs de défense. Il a fait construire sur la rivière, à un demi-kilomètre de la ville, une estacade qui en intercepte entièrement le cours et qui est défendue par des jonques de guerre placées à l'intérieur et par une petite corvette à vapeur achetée, il a quelques années, à Singapour. Ces obstacles sont sans portée et ne sauraient arrêter d'une manière sérieuse l'expédition alliée. Les trois provinces qui composent l'empire d'Annam sont reliées entre elles par une belle route qui, principalement entre Hué et Ketcha, capitale du Tonking, a toujours été bien entretenue. D'autres routes particulières viennent aboutir à cette route principale et mettent les différentes villes en communication les unes et les autres.

L'état sanitaire des troupes du corps expéditionnaire et des marins de la division navale est très-satisfaisant. Ils montrent, les uns et les autres, une ardeur et un dévouement admirables. L'amiral jouit de la confiance et de la sympathie de tous. Il se multiplie pour pourvoir à la direction des nombreux services qui constituent son commandement. Il a voulu diriger lui-même l'expédition contre Saïgon. En son absence, c'est M. le capitaine de vaisseau Raynaud, commandant de la frégate *la Némésis*, qui aura le commandement de la division navale devant Tourane.

Les persécutions contre les chrétiens, aux dernières dates, continuaient avec une énergie féroce. L'avis à vapeur *le Prigent* était toujours à la côte nord, où il a été envoyé pour porter secours aux missionnaires. On était sans nouvelle de M^r Retord, vicaire apostolique du Tonking occidental.

Il y a quelques jours on avait espéré pouvoir le sauver, mais cet espoir ne s'est pas encore réalisé. Ce digne prélat erre dans les montagnes où il est traqué par les satellites des mandarins. Tout le monde fait des vœux pour lui, M^r Retord est un homme d'un grand mérite, d'un grand cœur et d'un

manuscrit poudreux du siècle de Charles-le-Chauve ou d'Henri l'Oiseleur, ça me semble fabuleux.

Alexis ne revela point cette plaisanterie et se contenta de dire :

— Tu connais le proverbe populaire : « Chacun prend son plaisir.... »

— Les proverbes sont des selles à tous chevaux.

— Allons, viens, Louise. J'espère que tu verras souvent ton amie.

— Certainement, dit le marquis en les reconduisant vers le vestibule. Il est vrai que dans six semaines au plus nous partirons pour les eaux d'Aix... Mais vous nous accompagnerez, n'est-ce pas ?

— Oui... s'il plaît à la vicomtesse.

Ce fut sur ces dernières paroles qu'Alexis s'éloigna avec Louise.

Le marquis, accompagné d'Emma, revint à pas rapides vers le petit salon où il se jeta sur un divan en croisant ses jambes.

— L'imbécille !... s'écria-t-il. S'il n'y a pas de quoi être en colère ! Tiens, Emma, cette femme-là lui fera commettre mille sottises. Elle le sacrifiera à ses caprices absurdes.

— Mon frère !

— C'est une méchante créature. Morbleu ! se laisser conduire ainsi, et vouloir faire respecter sa chaîne !... Il se trompe fort s'il s'imagine que je diviniserai sa vicomtesse. Oh ! je lui ménage, à cette parvenue insolente,

quelques lardons qui la feront bondir.

— Mais vous causerez du chagrin à votre ami.

— Cela m'est bien égal ?... Non, ça ne m'est pas égal ; mais enfin il est utile que justice ait lieu, et ce serait trop beau que M^m d'Orban pût à son aise vexer Alexis, lui refuser par exemple la très-innocente recreation d'un voyage, d'un séjour aux eaux, sans qu'il fût permis de lui dire un peu son fait. Quand j'y pense : Alexis était si brillant, si vif dans notre première jeunesse ! Ce mariage l'a enterré. Il faut que je travaille à ressusciter mon pauvre camarade.

— Si vous voulez m'obliger, ne vous mêlez pas de ses affaires.

— Peste ! quel intérêt tu portes à la vicomtesse ! Voyez l'esprit de corps !... Moi, je n'aime pas les mésalliances, et il n'y aura pas de danger que je t'en laisse commettre une.

Emma sourit tristement, mais elle se renferma dans le silence.

Cette réserve favorisait trop le flux de paroles qui venait au marquis pour qu'il ne continuât pas ainsi, après avoir allumé soigneusement un cigare :

— Moi, j'ai suivi un mode opposé, et je m'en trouve parfaitement bien. Dès les premiers jours de notre union, à l'époque où vous étiez encore au couvent, petite sœur, j'ai déclaré à Juliette mes principes d'indépendance ; je lui ai soumis un véritable code complet. Mais, équitable avant tout, je n'ai point prétendu plus la contraindre qu'être contraint par elle. Ce que je lui demandais, je

le lui accordais. Je suis libre, elle est libre. J'ai mon appartement, elle a le sien ; et de même que j'ai des amis à moi, de même elle a sa petite cour qui papillonne autour d'elle sans que je m'en formalise. Moi qui détesterais la moindre gêne, je n'en veux imposer aucune. Voilà, chère sœur, la véritable façon de vivre des gens bien nés. Il y a plus : je déclare qu'une autre existence est impossible. Vous aurez beau, Mademoiselle, remuer la tête d'un air d'incrédulité et vouloir m'objecter les usages bourgeois des petites gens qui ne se quittent pas d'une minute... C'est absurde ; c'est sans goût, sans élégance. J'en sais plus que vous sur ce chapitre. Pour s'aimer, il ne faut pas se voir sans cesse. On a si tôt fait de s'être tout dit !... Et quand mon d'Orban s'imagine se rendre agréable à la vicomtesse en se condamnant à une vie régulière, plus encore, à une vie claustrale, il est dans l'erreur la plus profonde, dans la voie la plus funeste ! Mais je ne me rebuterai pas, et, bon gré mal gré, je l'amènerai à se modeler sur mon ménage.

Une femme de chambre parut en ce moment, et éparigna à Emma l'embarras d'avoir à dire ce qu'elle pensait du ménage d'Alexis et de Juliette.

— Qu'est-ce, Fanny ? demanda le marquis.

— Madame prie Monsieur de vouloir bien passer chez elle.

Le marquis fronça les sourcils.

— Pourquoi ?... Est-ce pressé ?

— Je l'ignore, Monsieur ; mais probablement oui.

grand courage. Le commandant du *Prégent* envoie sans cesse, dans toutes les directions, des détachements de marins pour aller à sa rencontre. Puisse-t-il le sauver! — A. Renauld. (Le Pays.)

FAITS DIVERS.

Des pièces de 20 fr. fausses ont été mises en circulation à Bordeaux, et le caissier des théâtres en a, dit-on, reçu plusieurs. Ces pièces, dont l'enveloppe est semblable à celles des bonnes pièces, ont été évidées, et à la place de l'or enlevé, les faussaires ont introduit un métal commun. Le seul moyen de les reconnaître, c'est de recourir au trébuchet; les pièces de 20 fr. qui ne pèsent pas 6 grammes 451 milligrammes, sont fausses.

— L'*Album délois* raconte qu'un double enterrement, qui a eu lieu ces jours derniers à Dôle, a occasionné une singulière méprise. Deux malades, une jeune fille et un soldat de la garnison, étaient morts à l'hospice, et les deux cérémonies funèbres devaient se célébrer en même temps. Les cercueils, placés à côté l'un de l'autre, ont été confondus, de sorte que la jeune fille a été accompagnée jusqu'à sa dernière demeure par un peloton de dragons qui lui a rendu les honneurs militaires, tandis que le soldat, couvert du linceul blanc et de fleurs, pieux emblèmes de pureté et d'innocence, était porté par quatre épaules féminines et suivi de tout le cortège des demoiselles de la *Conférence*, qui faisaient des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Depuis quinze jours, trois familles de notre pays ont été cruellement éprouvées. Toutes trois ont perdu un de leurs membres victimes du feu. La première victime est une dame fort âgée, qui est tombée dans le feu; une mort des plus douloureuses a suivi ses brûlures. La seconde, autre dame âgée, paralysée depuis longues années, a mis le feu à ses vêtements avec une chaudière trop ardente. Quand on est parvenu auprès d'elle, elle était horriblement mutilée; le côté non paralysé avait le plus souffert. Elle n'a vécu que vingt-quatre heures. La troisième victime est un vieillard de Rou; il était seul auprès du feu, des charbons ardents ont enflammé ses vêtements, il n'a pu appeler à son secours. Il est mort également.

Par décision de M. le ministre des finances, la taxe des correspondances locales non affranchies, au lieu d'être figurée sur les lettres par un chiffre à la main, sera représentée par des timbres gommés appelés *chiffres taxés*, que les directeurs, distributeurs ou facteurs, selon le cas, appliqueront en nombre suffisant sur la suscription de ces lettres, et annuleront en les frappant du timbre à la date du bureau ou du timbre O R.

Les correspondances auxquelles s'appliquent la décision précitée sont :

1° Les lettres recueillies dans les boîtes établies au siège du bureau de direction ou de distribution, et à destination de la localité où siège ce bureau ou de son arrondissement rural;

— Bien!... J'y vais.

Et quand Fanny fut sortie :

— Quel dommage!... jeter un si excellent cigare!... C'est un vrai sacrifice : enfin je l'ai accompli avec l'héroïsme d'un vieux Romain. Emma veux-tu m'accompagner?

— Merci, répondit la jeune fille. Je sais qu'il y a du monde chez ma sœur.

— Qu'importe?... Es-tu donc destinée à fuir les visiteurs?... La contagion de l'humeur du vicomte te gagnerait-elle?

— Le vicomte n'est pour rien là-dedans; mais j'ai en train une petite copie de Scheffer... et je désire l'avancer pour ne pas laisser sécher ma palette.

Elle ajouta, d'une voix où il entra une certaine émotion :

— Notre ami... M. Bénédicte Arnaud, a bien voulu me promettre quelques conseils.

— C'est ça, les beaux-arts!... Quel charme tu trouves dans les leçons de Bénédicte!... Enfin va donc, petite, puisque c'est ta fantaisie.

Félix la suivit du regard et se dit en haussant les épaules :

— On ne voit que des gens assez absurdes pour se créer de la besogne et se creuser gratuitement la tête. L'un barbouille, l'autre gratte une vieille Charte... quand c'est si bon de ne rien faire!

Après cet hommage rendu à dame Paresse, il pris lentement la direction de l'appartement de la marquise.

(La suite au prochain numéro.)

2° Les lettres recueillies à la main ou dans les boîtes rurales par les facteurs ruraux, et à destination du siège du bureau de direction ou de distribution de son arrondissement rural;

3° Les lettres recueillies et distribuées en cours de tournée par les facteurs ruraux.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE.

PROGRAMME DU CONCERT

Du 12 février 1859, à huit heures du soir.

PREMIÈRE PARTIE.

1. Ouverture de la *Vieille* FÉTIS.
2. Fantaisie pour le hautbois, avec accompagnement de piano ***
3. *Va, dit-elle*, air d'Alice de *Robert le Diable* MEYERBEER.
4. *Mosaïque sur l'Enfant prodige*, pour cornet à piston, avec orchestre FESSY et FORESTIER.
5. Chœur de la *Création* HAYDN.

DEUXIÈME PARTIE.

1. Ouverture du *Dieu et la Bayadère*. AUBER.
2. Romances ***
3. Souvenirs dramatiques sur la *Norma*, pour violon, violoncelle, contrebasse et piano. DE BÉRIOT et FAUCONIER.
4. Chansonnettes ***
5. Chœur de l'*Hyménée* (Guillaume Tell) ROSSINI.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

DISCOURS DE L'EMPEREUR.

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés.

La France, vous le savez, a vu depuis six ans son bien-être augmenter, ses richesses s'accroître, ses dissensions intestines s'éteindre, son prestige se relever, et cependant il surgit par intervalles, au milieu du calme et de la prospérité générale, une inquiétude vague, une sourde agitation, qui, sans cause bien définie, s'empare de certains esprits et altère la confiance publique.

Je déplore ces découragements périodiques sans m'en étonner. Dans une société bouleversée comme la nôtre par tant de révolutions, le temps seul peut affermir les convictions, retremper les caractères et créer la foi politique.

L'émotion qui vient de se produire, sans apparence de dangers imminents, a droit de surprendre, car elle témoigne en même temps et trop de défiance et trop d'effroi. On semble avoir douté, d'un côté, de la modération dont j'ai donné tant de preuves; de l'autre, de la puissance réelle de la France. Heureusement la masse du peuple est loin de subir de pareilles impressions.

Aujourd'hui il est de mon devoir de vous exposer de nouveau ce qu'on semble avoir oublié.

Quelle a été constamment ma politique? Rassurer l'Europe, rendre à la France son véritable rang, cimenter étroitement une alliance avec l'Angleterre, et régler avec les Puissances continentales de l'Europe le degré de mon intimité d'après la conformité de nos vues et la nature de leurs procédés vis-à-vis de la France.

C'est ainsi qu'à la veille de ma troisième élection, je faisais, à Bordeaux, cette déclaration : *L'Empire, c'est la paix*; voulant prouver par là que, si l'héritier de l'empereur Napoléon remontait sur le trône, il ne recommencerait pas une ère de conquêtes, mais il inaugurerait un système de paix qui ne pourrait être troublé que pour la défense des grands intérêts nationaux.

Quant à l'alliance de la France et de l'Angleterre, j'ai mis toute ma persévérance à la consolider, et j'ai trouvé, de l'autre côté du détroit, une heureuse réciprocité de sentiments de la part de la reine de la Grande-Bretagne, comme de la part des hommes d'Etat de toutes les opinions. Aussi, pour atteindre ce but si utile à la paix du monde, ai-je mis sous mes pieds, en toute occasion, les souvenirs irritants du passé, les attaques de la calomnie, les préjugés même nationaux de mon pays. Cette alliance a porté ses fruits : non-seulement nous avons acquis ensemble une gloire durable, en Orient; mais encore, à l'extrémité du monde, nous venons d'ouvrir un immense empire aux progrès de la civilisation et de la religion chrétienne.

Depuis la conclusion de la paix, mes rapports avec l'empereur de Russie ont pris le caractère de la plus franche cordialité, parce que nous avons été d'accord sur tous les points en litige.

J'ai également à me féliciter de mes relations avec la Prusse, qui n'ont cessé d'être animées d'une bienveillance mutuelle.

Le cabinet de Vienne et le mien, au contraire,

je le dis avec regret, se sont trouvés souvent en dissidence sur les questions principales, et il a fallu un grand esprit de conciliation pour parvenir à les résoudre. Ainsi, par exemple : la reconstitution des Principautés danubiennes n'a pu se terminer qu'après de nombreuses difficultés qui ont nui à la pleine satisfaction de leurs désirs les plus légitimes, et si l'on me demandait quel intérêt la France avait dans ces contrées lointaines qu'arrose le Danube, je répondrais que l'intérêt de la France est partout où il y a une cause juste et civilisatrice à faire prévaloir.

Dans cet état de choses, il n'y avait rien d'extraordinaire que la France se rapprochât davantage du Piémont qui avait été si dévoué pendant la guerre, si fidèle pendant la paix. L'heureuse union de notre bien-aimé cousin le prince Napoléon, avec la fille du roi Victor-Emmanuel n'est donc pas un de ces faits insolites auxquels il faille chercher une raison cachée, mais la conséquence naturelle de la communauté d'intérêts des deux pays et de l'amitié des deux souverains.

Depuis quelque temps, l'état de l'Italie et sa situation anormale, où l'ordre ne peut être maintenu que par les troupes étrangères, inquiètent justement la diplomatie. Ce n'est pas néanmoins un motif suffisant de croire à la guerre. Que les uns appellent de tous leurs vœux, sans raisons légitimes; que les autres, dans leurs craintes exagérées, se plaisent à montrer à la France les périls d'une nouvelle coalition, je resterai inébranlable dans la voie du droit, de la justice, de l'honneur national, et mon gouvernement ne se laissera ni entraîner, ni intimider, parce que ma politique ne sera jamais ni provocatrice ni pusillanime.

Loin de nous donc ces fausses allarmes, ces défiances injustes, ces défaillances intéressées. La paix, je l'espère, ne sera point troublée. Reprenez donc avec calme le cours habituel de vos travaux.

Je vous ai expliqué franchement l'état de nos relations extérieures; et cet exposé, conforme à tout ce que je me suis efforcé de faire connaître depuis deux mois à l'intérieur comme à l'étranger, vous prouvera, j'espère, que ma politique n'a pas cessé un instant d'être la même : ferme, mais conciliante.

Ainsi, je compte toujours avec confiance sur votre concours comme sur l'appui de la nation qui m'a confié ses destinées. Elle sait que jamais un intérêt personnel ou une ambition mesquine ne dirigeront mes actions. Lorsque, soutenu par le vœu et le sentiment populaires, on monte les degrés d'un trône, on s'élève, par la plus grave des responsabilités, au-dessus de la région infime où se débattent des intérêts vulgaires, et l'on a pour premiers mobiles comme pour derniers juges : Dieu, sa conscience et la postérité.

S. Exc. le ministre des affaires étrangères a reçu du consul général de France à Bucharest la dépêche télégraphique suivante :

« Bucharest, le 5 février. — L'assemblée valaque, ouverte le 3 février, a élu aujourd'hui, à l'unanimité, hospodar de Valachie, le colonel Alexandre Couza, nommé déjà hospodar de Moldavie. Les formes prescrites en matière d'élection, par le règlement organique et par la convention du 19 août, ont été observées.

» La proclamation de ce vote a été accueillie avec joie. Le soir, la ville a été illuminée. » (*Moniteur*.)

Marché de Saumur du 5 Février.

| | | | |
|----------------------------------|-------|------------------------------|-----|
| Froment (hec. de 77 k.) | 14 25 | Graine de colza | — |
| 2 ^e qualité, de 74 k. | 13 70 | — de lin | 24 |
| Seigle | 8 80 | Amandes en coques | — |
| Orge | 9 60 | (l'hectolitre) | — |
| Avoine (entrée) | 11 25 | — cassées (50 k.) | 62 |
| Fèves | 12 40 | Vin rouge des Cot. | — |
| Pois blancs | 26 | — compris le fût, | — |
| — rouges | 20 | 1 ^{er} choix 1838. | — |
| Cire jaune (30 kil) | 245 | 2 ^e | 400 |
| Huile de noix ordin. | 58 | 3 ^e | 80 |
| — de chenevis | 50 | de Chimon | 60 |
| — de lin | 49 | de Bourgueil | 110 |
| Paille hors barrière | 32 35 | Vin blanc des Cot. | — |
| Foin | 104 | 1 ^{re} qualité 1838 | 120 |
| Luzerne (droits com) | 105 | 2 ^e | 60 |
| Graine de trefle | 62 | 3 ^e | 55 |
| — de luzerne | 30 | — ordinaire | — |

(a) Prix du commerce.

BOURSE DU 5 FÉVRIER.

3 p. 0/0 hausse 95 cent. — Ferme à 67 85.

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 96 00.

BOURSE DU 7 FÉVRIER.

3 p. 0/0 hausse 30 cent. — Ferme à 68 15.

4 1/2 p. 0/0 hausse 75 cent. — Ferme à 96 75.

P. GODET, propriétaire-gerant.

Etudes de M^e BODIN, avoué à Saumur, et de M^e DUTERME, notaire en la même ville.

VENTE

SUR LICITATION, Aux enchères publiques,

MORCEAUX DE TERRE

Situés commune de Villebernier, arrondissement de Saumur.

L'adjudication aura lieu le dimanche 6 mars 1859, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur, commis à cet effet par jugement.

Cette vente a été ordonnée par un jugement du Tribunal civil séant à Saumur, du 15 janvier 1859, enregistré.

Elle est poursuivie à la requête de : 1^o Louis Queyon, tonnelier, et de Henriette Desessards, son épouse, de lui autorisée, demeurant ensemble à Villebernier.

2^o Pierre Petit, cultivateur, et Louise Desessards, son épouse, de lui autorisée, demeurant ensemble à Bagneux.

Ayant constitué M^e Bodin pour avoué.

Contre : Pierre Boucher, cultivateur, demeurant à Villebernier, comme tuteur des mineurs Pierre et Eugène Desessards, issus du mariage d'entre Pierre Desessards, cultivateur, et Henriette Boucher, sa femme, décédés tous deux à Villebernier, Ayant constitué M^e Coulbault pour avoué.

DÉSIGNATION DES BIENS.

PREMIER LOT.

Un morceau de terre, situé au canton de Chedenier, commune de Villebernier, contenant neuf ares quarante quatre centiares, affié de quelques arbres d'étausse, joignant au levant Beaufils, au midi le même et Tiffoine, au couchant Pinson, au nord Etienne Boucher, pour arriver au chemin.

Sur la mise à prix de trois cent quarante-neuf francs vingt-huit centimes, ci..... 349 f. 28 c.

2^e LOT.

Un morceau de terre, situé au même lieu et même commune, affié également de quelques arbres d'étausse, contenant quatre ares treize centiares, joignant au levant et au couchant Etienne Boucher, au midi un chemin, au nord M. Fraimbault.

Sur la mise à prix de cent cinquante-deux francs quatre-vingt-un centimes, ci..... 152 81

3^e LOT.

Un morceau de terre, situé au canton de Chedenier, même commune, contenant sept ares neuf centiares, affié de rangées, d'arbres fruitiers et d'étausse, joignant au levant Sureau, au midi Etienne Boucher, au couchant Chollet, au nord un chemin.

Sur la mise à prix A REPORTER..... 502 f. 09 c.

REPORT... 502 f. 09 c.
de cent soixante-dix-sept francs vingt-cinq centimes, ci..... 177 25

4^e LOT.

Onze ares trente-trois centiares de terre, au même canton, affiés de rangées, d'arbres fruitiers et d'étausse, joignant au levant et au couchant Etienne Boucher, au midi un chemin, au nord Epagneul.

Sur la mise à prix de trois cent trente-un francs quatre-vingt-dix centimes, ci..... 331 90

5^e LOT.

Un autre morceau de terre, appelé les Quéliers, situé aux mêmes canton et commune, contenant cinq ares soixante quatorze centiares, affié de d'arbres d'étausse, joignant au levant Jean Deschenaïs, au midi M. Hoc tin, au couchant Etienne Boucher, au nord le chemin latéral du chemin de fer.

Sur la mise à prix de cent quatorze francs quatre-vingts centimes, ci..... 114 80

6^e LOT.

Un autre morceau, situé au même lieu, affié d'arbres d'étausse, contenant cinq ares cinquante-sept centiares, joignant au levant et au couchant Etienne Boucher, au midi M. Hoc tin, au nord le chemin latéral du chemin de fer.

Sur la mise à prix de deux cent six francs neuf centimes, ci..... 206 09

7^e LOT.

Soixante-six ares quatre-vingt-quatre centiares de terre, affiés d'arbres fruitiers, de rangées de vigne et d'arbres d'étausse, situés commune de Villebernier, canton de la Grand'Rue, joignant au levant la Grand'Rue, au midi Baudenet et Desmoulin, au couchant M. d'Armaillé, au nord le huitième lot.

Sur la mise à prix de deux mille quatre cent soixante-treize francs, ci..... 2,473

8^e LOT.

Soixante-six ares quatre-vingt-quatre centiares de terre, affiés d'arbres fruitiers, de rangées de vigne et d'arbres d'étausse, comme le lot précédent, avec lequel il est par tagé d'ensemble, joignant au levant la Grand'Rue, au midi le septième lot, au couchant et au nord M. d'Armaillé.

Sur la mise à prix de deux mille quatre A REPORTER..... 3,805 f. 13 c.

REPORT... 3,805 f. 13 c.
cent soixante-treize francs, ci..... 2,473
Total des mises à prix..... 6,278 f. 13 c.

Pour plus amples renseignements, s'adresser, soit à M^e DUTERME, notaire, dépositaire du cahier des charges, chargé de la vente, soit à M^e BODIN, avoué, chargé des poursuites.

Saumur, le 8 février 1859. Signé : R. BODIN.

Enregistré à Saumur, le 8 février 1859. Reçu un franc, et pour décime dix centimes. (57) Signé : LINAIGER.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

VENTE De Coupe de Chataigniers.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le samedi 12 février 1859,

La Chataigneraie du bois des Puées ou de Feline.

La portion à vendre est comprise dans deux coupes seulement, dont l'une est âgée de 6 ans et l'autre de 7 ans. (55)

A VENDRE

Bois de Charpente de Bouillard, Voliges et Chevrons.

S'adresser à M. DU BAUT, au Goudray. (53)

A CÉDER

DE SUITE,

Un Fonds

DE SELLIER-CARROSSIER,

Situé à Saumur.

Dans le quartier le plus commerçant. S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1859,

TRES-JOLIE MAISON,

Située sur la levée d'Enceinte, Avec écurie, remise et un très-beau jardin, garni de très-beaux arbres à fruits.

Cette maison est certainement l'une des plus confortables de la ville, et que les inondations n'ont pu atteindre.

S'adresser à M. BUDAN, maître d'hôtel. (523)

A VENDRE UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

BAUME

ET SPARADRAP PATRIS

Pour la prompte guérison des plaies, paparis, dartres, brûlures, engelures, gerçures, etc. Prix : 1 fr. 50 et 2 fr. 50 le pot.

Guérison garantie instantanée des

MAUX DE DENTS

par le dentaire Patris. Prix : 1 fr. 60 c. le flacon. Dépôt : ph^{ie} Patris, faub^d Poissonnière, 20, à Paris, et à Saumur, chez M. PERDRIAU, ph.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-AGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. Pissor, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — Prix du pot : 3 fr. (19)

10 MÉDAILLES 1847-1850-1854-1855-1857-1858

CHOCOLAT-LOUIT

MAISON SUCCURSALE 8, r. Paradis Poiss. PARIS. Usine à vapeur et Maison à Bordeaux MAISON SUCCURSALE 9, rue de l'Arbre MARSILLE.

LOUIT FRÈRES ET C^o

DÉPOT

Dans toutes les principales maisons de France et de l'Étranger.

LES **CENT MILLE FEUILLETONS ILLUSTRÉS.**

Paraissant 2 fois par semaine.

BUREAUX, A PARIS, RUE DE RICHELIEU, 45.

Un Roman complet pour 5 centimes.

ABONNEMENT : Paris . . . 6 f. 50 c. Département . . . 7 50 Etranger, port en sus.

LE JOURNAL

des Cent mille Feuilletons illustrés

Est la seule publication donnant, dans chacun de ses numéros, c'est-à-dire pour 5 centimes, un ROMAN COMPLET ILLUSTRÉ.

On s'abonne à Paris et chez tous les libraires de France et de l'Étranger, en envoyant des timbres postes ou un mandat à l'ordre M. PELLICAND, directeur.

On trouve des exemplaires chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,